

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Nice

Correspondant : M. Le Maire De la ville de Nice, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, tél. : 04 89 98 10 00, courriel : dao@nicecotedazur.org, adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>,
adresse internet du profil acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : 21V0400. Assistance pour la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de marketing territorial pour la maison de Nice.

Catégorie de services : 11

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79310000
- Objets complémentaires : 79822500

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Nice

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique.

La consultation a pour objet : Dans le cadre du repositionnement de la boutique LA MAISON DE NICE, le présent marché d'assistance est décomposé en trois tranches: une tranche ferme : le

benchmarking, une tranche optionnelle n°1: le sourcing et une tranche optionnelle n°2 : accompagnement et création de chartes graphiques pour les nouvelles gammes et collections.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent contrat présente la structure suivante :

- TRANCHE FERME : BENCHMARKING : A prix global et forfaitaire.

- TRANCHE OPTIONNELLE 1 : SOURCING : A prix global et forfaitaire.

Le montant maximum estimé des missions 1 et 2 cumulées du présent marché (tranche ferme + tranche optionnelle 1) a été fixé à 40 000,00 euros HT.

- ACCOMPAGNEMENT POUR LA REDACTION DU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES EN VUE DU LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC POUR LA FOURNITURE D'UN PRODUIT ET CREATION DE CHARTES GRAPHIQUES POUR LES NOUVELLES GAMMES ET COLLECTIONS : Marché à bons de commande : Montant minimum : 5 000,00 euro(s). Montant maximum : 40 000,00 euro(s). En valeur en euro(s) H.T.

Durée :

La durée du contrat est fixée à : 15 mois.

- TRANCHE FERME : BENCHMARKING : Tranche à prix global et forfaitaire. Le délai d'exécution est fixé à : 15 jours.

Début du contrat : À la notification du contrat.

- TRANCHE OPTIONNELLE 1 : SOURCING : Tranche à prix global et forfaitaire. Le délai d'exécution est fixé à : 21 jours. La tranche sera affermie par un courrier signé par l'acheteur. Délai d'affermissement de la tranche optionnelle : 15 jour(s). Le point de départ du délai d'affermissement de la tranche optionnelle est le suivant : Validation par le représentant de la Ville de Nice de l'étude BENCHMARKING

- TRANCHE OPTIONNELLE 2 : ACCOMPAGNEMENT POUR LA REDACTION DU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES EN VUE DU LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC POUR LA FOURNITURE D'UN PRODUIT ET CREATION DE CHARTES GRAPHIQUES POUR LES NOUVELLES GAMMES ET COLLECTIONS : Tranche à bons de commande. Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 0. La tranche sera affermie par un courrier signé par l'acheteur.

Délai d'affermissement de la tranche optionnelle : 15 jour(s)

Le point de départ du délai d'affermissement de la tranche optionnelle est le suivant : Validation par le représentant de la Ville de Nice de l'étude SOURCING

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique)

pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 15 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prix ferme.

Avance: Non.

Modalité de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

Comptable Assignataire : M. L'administrateur des finances publiques

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques.

Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures :

- Lettre de candidature (DC1 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Elle devra être complétée et datée.

- Déclaration du candidat individuel (DC2 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Elle devra être complétée.

- DUME / eDUME : Le DC1 ET le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen) prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation. Le DUME devra être dûment complété.

- Déclaration de sous-traitance (DC4 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Uniquement pour les prestations de services et/ou de travaux au présent marché. Elle devra être complétée, datée et pourra être d'ores et déjà signée.

- Capacité économique et financière - références requises :

Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 04 juin 2021 à 14 h 00

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 21V0400

Renseignements complémentaires :

A. Négociation : Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

B. Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : uniquement par la plateforme :

www.e-marches06.fr

C. Conditions de remise des plis : cf article 8 du Règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 mai 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : adresse

internet : <http://www.e-marches06.fr>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

A titre gratuit.

Date limite d'obtention : 04 juin 2021 à 14 h 00

Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du Tribunal Administratif, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06050 Nice cedex 1, tél. : 04 89 98 60 00, courriel : Greffe.ta-nice@juradm.fr, adresse internet : <http://Nice.tribunaladministratif.fr>

Détails d'introduction des recours :

1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat.

2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée;

3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr